



INTITULES DES FORMATIONS	OBLIGATION REGL.	TEXTE DE REFERENCE	RECYCLAGE	RECOM CNES	PROGRAMME
RISQUE ELECTRIQUE Habilitation B0-H0 Personnel non électricien	Oui	R 4544-9 à11 du code du travail NF C 18 510	3 ans	-	
RISQUE ELECTRIQUE Habilitation BE ESSAIS Personnel de laboratoire	Oui	R 4544-9 à11 du code du travail NF C 18 510	3 ans	-	
RISQUE ELECTRIQUE Habilitation BE MANŒUVRES Personnel non électricien	Oui	R 4544-9 à11 du code du travail NF C 18 510	3 ans	-	A la demande
RISQUE ELECTRIQUE Habilitation BT et compétence technique - Personnel électricien	Oui	NF C 15-100 Arrêté du 22-12-2011	3 ans	-	A la demande
RISQUE ELECTRIQUE B1, B1V, B2, B2V, essais	Oui	R 4544-9 à11 du code du travail NF C 18 510	3 ans	-	A la demande

INTITULES DES FORMATIONS	OBLIGATION REGL.	TEXTE DE REFERENCE	RECYCLAGE	RECOM CNES	PROGRAMME
RISQUE CHIMIQUE Personnel de labo	Oui	R. 4412-38 du Code du travail	Non Selon le besoin	5 ans	
RISQUE GAZ Personnel des labos	Oui	R 4323-55 & 56 du 2-12-1998 art.2	Non Selon le besoin	5 ans	
RISQUE GAZ Manipulation d'azote liquide	Oui	R 4323-55 & 56 du 2-12-1998 art.2	Non Selon le besoin	5 ans	A la demande
RISQUE ATEX niveau 0	Oui	R 4227-49 & arrêté du 08-07-03	3 ans	Selon le besoin	
RISQUE ATEX - CHIMIQUE et GAZ Sensibilisation	Oui	Art L. 4141-2 & 3 du Code du travail	Non Selon le besoin		A la demande
RAYONNEMENT Sécurité des rayonnements optiques incohérents	Oui	EN 62471	Non Selon le besoin		
RAYONNEMENT Electromagnétique Sensibilisation	Évaluation des risques	Art R4453-17 du Code du travail	Non Selon le besoin		
RAYONNEMENT Sécurité LASER niveau 1	Évaluation des risques	R 4452-19 du code du travail	Non Selon le besoin		

INTITULES DES FORMATIONS	OBLIGATION REGL.	TEXTE DE REFERENCE	RECYCLAGE	RECOM CNES	PROGRAMME
RADIOPROTECTION Sensibilisation	Oui	Art R 4451-47 du code du travail	3 ans	Dispensé par la PCR	
RISQUE DES NANOPARTICULES Sensibilisation	Non	Art.R4412-1 à 4412-58 du code du travail – Art. L523-1 à 5 du code de l'environnement	Non Selon le besoin		
MANUTENTION MANUELLE Gestes et postures	Oui	R 4541-7 et 8 du code du travail	Non Selon le besoin		
RISQUE PYRO Habilitation niveau 1	Oui	R 4462-6 du code du travail Décret 79-846 du 28 -09-79	2 ans	Dispensé en interne	
TRAVAIL EN HAUTEUR	Oui	R 4323-104 & 106	5 ans	Selon le besoin	
TMD Transport matières dangereuses	Oui	§ 1-3 de l'ADR	Selon le besoin		
INCENDIE Manipulation des extincteurs	Oui	R 4227-28	Selon le besoin		

INTITULES DES FORMATIONS	OBLIGATION REGL.	TEXTE DE REFERENCE	RECYCLAGE	RECOM CNES	PROGRAMME
LEVAGE Chariots automoteurs Autorisation de conduite Cat.3	Oui	R 4323-55 & 56 du code du travail - Arrêté du 02-12-98 Recom. CNAMTS	5 ans		
LEVAGE (PEMP) Plates formes élévatrices Autorisation de conduite Cat.3A et 3B	Oui	R 4323-55 & 56 du code du travail - Arrêté du 02-12-98 Recom. CNAMTS	5 ans		
LEVAGE Autorisation de conduite Ponts roulants et palans	Oui	R 4323-55 & 56 du code du travail - Arrêté du 02-12-98 Recom. CNAMTS	5 ans		
SECOURISTE du travail Formation initiale	Personnel volontaire	R 4224-15 Circulaire 53/2007 et Arrêté du 16.07.2010	2 ans	Dispensé par l'infirmier	